

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

La décade a été pluvieuse sur l'ensemble du pays avec une forte prévalence dans la façade ouest.

Au Nord, 2 à 3 jours de pluies ont été observées. Des quantités journalières oscillant entre 20 et 40mm ont rythmé la semaine. Les cumuls décadaires ont varié entre 28.1mm à Podor et 68.2mm à Ranéro.

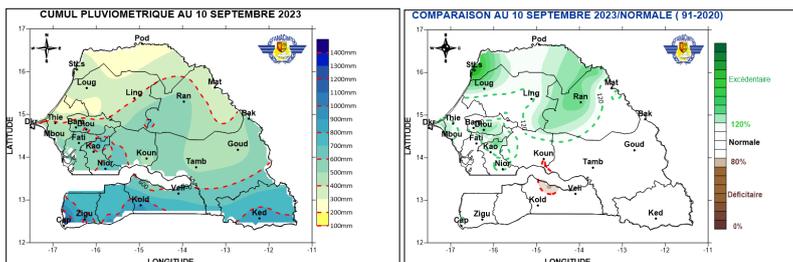
A l'Ouest seules les journées du 2 et 3 n'ont pas été pluvieuses sur la quasi-totalité des postes suivis; ainsi les cumuls ont été importantes et dépassent parfois 100mm (Dakar 161.6mm, Mbaou 204.0mm, Rufisque 167.0mm, Mbour 146.6mm, Thiès 111.7mm).

Des quantités importantes ont été reçues au niveau de le Centre du pays. En effet les cumuls ont varié entre 97.0mm à Kaffrine et 214.4mm à Malem Hodar où une pluie record de 120.0mm a été enregistré le 07. La répartition spatio temporelle notée est bénéfique pour les cultures qui dans l'ensemble se comportent bien.

A l'Est du pays, surtout dans la région de Kédougou des activités pluvio orageuses ont été notées tous les jours de la décade.

Le Sud continue d'être bien arrosé faisant atteindre les cumuls saisonniers à plus de 1000 mm sur plusieurs localités (Cap Skirring 1351.2mm, Ziguinchor 1077.6mm, Cabrousse 1038mm, Kolda 926.3mm).

Le cumul saisonnier varie entre 198.6mm à Dagana et 1351.2mm au Cap Skirring. La comparaison par rapport à la normale montre un profil normale (est et sud du pays) à excédentaire (nord et centre ouest du pays). Cependant un léger déficit est noté à Kougheul.



Perspectives pour la deuxième décade de Septembre 2023

La période s'étendant du 12 au 21 s'annonce comme étant relativement instable. Des épisodes pluvieux sont prévus sur presque tout le territoire. La moitié Sud devrait recevoir les quantités de précipitations les plus importantes. Par ailleurs, l'axe Saint-Louis - Matam et la façade Ouest s'attendent à des pluies dès le premier jour de la décade. Dans les localités du Nord (Saint-Louis, Linguère, Louga, Podor et Matam), après les pluies du 12, le temps sera principalement clément entre le 14 et le 15. Toutefois, des pluies sont prévues entre le 16 et le 17, suivies d'un autre épisode pluvieux prévu entre le 19 et le 20. Au centre (Dakar, Mbour, Thiès, Diourbel, ...), les prévisions indiquent des précipitations, potentiellement orageuses, du 16 au 20 septembre 2023. Pour ce qui est du Centre-Sud (Kaffrine, Tambacounda, Fatick et Bakel), on s'attend à des pluies du 15 au 20 septembre 2023.

Décade du 1er au 10 Septembre 2023

Sommaire

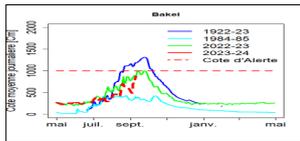
- **Météo:** Décade pluvieuse sur tout le pays
- **Hydrologie:** Tendence à la hausse au niveau des stations du fleuve Sénégal
- **Situation agricole:** Formation des gousses d'arachide à Kédougou
- **Situation pastorale:** Tapis herbacé bien fourni
- **Suivi de la végétation:** Végétation présageant des productions fourragères en dessous de la moyenne dans la zone du bassin arachidier et de la zone sylvo pastorale

Stations	Cumul au 10 Sept (mm)		Normale 1991-2020
	2023	2022	
Saint Louis	372.1	287.2	188.4
Podor	228.5	171.7	182.5
Matam	279.6	496.0	329.0
Ranéro	552.6	475.3	349.6
Louga	343.0	368.3	248.2
Linguère	384.4	335.8	331.1
Diourbel	655.6	545.8	410.5
Bambey	550.0	413.0	410.4
Thiès	420.7	490.6	330.8
Mbour	516.7	612.3	430.6
Dakar Yoff	370.4	658.8	305.7
Fatick	536.1	728.0	463.3
Kaolack	557.6	565.9	481.3
Kaffrine	644.8	661.5	503.6
Kougheul	446.8	668.3	568.2
Nioro du Rip	719.9	821.8	607.6
Tamba	473.3	683.8	552.2
Goudiry	433.4	567.4	495.1
Bakel	534.7	578.9	452.8
Kédougou	897.9	707.4	921.2
Kolda	926.3	891.2	824.5
Sédhiou	759.2	1004.1	844.6
Vélingara	662.2	742.9	689.1
Ziguinchor	1077.6	1283.6	1053.1
Cap Skirring	1351.2	1486.0	973.5

Situation hydrologique

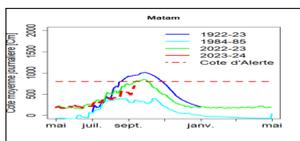
Station hydrométrique de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 530 cm le 01 à 871 cm le 10 Septembre. La tendance est à la hausse de 340 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en deçà (176 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraullicité, le niveau est respectivement largement inférieur de 481 cm et supérieure 320 cm en moyenne.



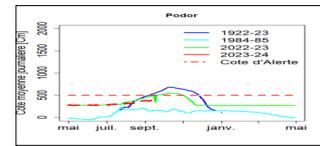
Station hydrométrique de Matam

A la station hydrométrique de Matam, la situation se présente comme suit: le niveau d'eau est passé de 525 cm le 01 Septembre à 697 cm le 10 Septembre. La tendance est à la hausse de 172 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est inférieur à 178 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraullicité, il est respectivement inférieur de 362 cm et supérieur de 260 cm en moyenne.



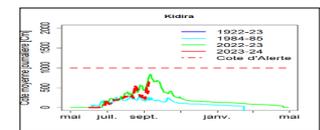
Station hydrométrique de Podor

A la première décade d'août, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 376 cm le 01 Septembre à 385 cm le 10 Septembre. La tendance est à la hausse de 09 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée sur la même période montre une baisse de 86 cm en moyenne. Par rapport aux années de forte et de faible hydraullicité, le niveau de cette année est respectivement inférieur 116 cm et supérieur de 216 cm en moyenne).



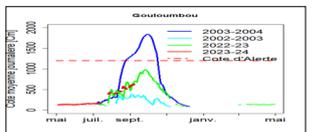
Station de la Falémé à Kidira

La situation hydrologique de la Falémé à la station de Kidira se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 223 cm le 01 Septembre à 652 cm le 10 Septembre. La tendance est à la hausse de 429 cm. Ce niveau actuel est en deçà de 181 cm de celui de l'année dernière sur la même décade. Le niveau de la plus faible hydraullicité (1984-1985) de la Falémé est supérieur de 238 cm en moyenne.



Station hydrométrique de Gouloumbou

La situation hydrologique de la Gambie à la station de Gouloumbou se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 588 cm le 01 Septembre à 690 cm le 10 Septembre. La tendance est à la hausse de 102 cm. Ce niveau actuel est en dessus de 11 cm de celui de l'année dernière sur la même décade. Par rapport aux années de forte et de faible hydraullicité, le niveau de cette année est respectivement inférieur 719 cm et supérieur de 284 cm en moyenne.



Station hydrométrique de la Casamance à la station de Kolda

La situation hydrologique de la Casamance à la station de Kolda se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 128,5 cm le 01 Septembre à 128 cm le 10 Septembre. La tendance est à une légère baisse de 0,5 cm. Ce niveau actuel est en dessus de 0,7 cm de celui de l'année dernière sur la même décade. Par rapport aux années de forte et de faible hydraullicité, le niveau de cette année est respectivement supérieur de 32 cm et de 30 cm (en moyenne).

Situation agricole

Dynamique des semis et état des cultures

A Kédougou, La première vague de semis est au stade de remplissage pour le fonio et le maïs. L'arachide est au stade formation de gousses. Le riz est au stade montaison et le sorgho est en montaison et début épiaison.

La deuxième vague de semis est au stade épiaison pour le fonio et épiaison mâle pour le maïs. L'arachide est au stade gynophorisation, le riz et le sorgho sont en développement végétatif.

La troisième vague de semis est au stade floraison pour l'ara-

chide, le maïs est en développement végétatif, le riz est en tallage.

A Tambacounda : Pour les 1^{er} semis l'arachide est en gynophorisation, le mil en floraison, le maïs formation des graines ; le riz du bas-fond en tallage. Les deuxièmes semis sont en floraison pour le mil, l'arachide en floraison, le maïs et le sorgho en montaison. Pour la troisième et dernière vague : le niébé, la pastèque et le riz sont au stade plantule.

A Sédhiou, dans le département de Sédhiou, la première vague de semis à sec du mil souna et le maïs de case sont au stade épiaison - floraison. L'arachide est au stade formations de gousses et

Situation agricole (suite)

le riz est en montaison – Initiation paniculaire. La deuxième vague de semis, l'arachide est au stade floraison – gynophorisation – formation de gousses, le maïs est en montaison – floraison et le riz en tallage – montaison – initiation paniculaire.

Dans le département de Bounkiling, il y a plusieurs vagues de semis à sec et humide du mil est au stade fécondation. Le sorgho est au stade épiaison et l'arachide en floraison -gynophorisation. Le riz est au stade tallage et le maïs en fécondation. Dans le Goudomp, la première vague de semis, du mil souna est montaison - épiaison, le maïs de case est au stade épiaison, l'arachide en début floraison, le sorgho est au stade début montaison. Le riz est au stade plein tallage et le niébé est en ramification - floraison. La deuxième vague de semis du maïs est au stade tallage.

A Kaolack : Les opérations de semis des principales spéculations (mil, maïs et arachide) ont été lancées grâce aux pluies du 30 juin et du 10 juillet, et elles sont bouclées grâce à celles du 17, 18 et 19 juillet. Les cultures sont à différents stades : pour la première vague de semis : l'arachide est au stade de formation des gousses, le mil et le maïs sont au stade d'épiaison. Pour la deuxième vague de semis : l'arachide est au stade de gynophorisation, le mil, le maïs et le riz sont au stade de montaison/ début épiaison, le niébé est au stade de floraison. Pour la troisième vague de semis, les cultures sont en phase de croissance, il s'agit principalement de l'arachide, du riz, du maïs, du sorgho, du niébé, de la pastèque et du sésame. Une bonne reprise est notée pour les plantations de manioc.

A Fatick, pour la première vague de semis, l'arachide est au stade gynophorisation, le mil est au stade floraison mâle, le maïs est en montaison et la pastèque est en ramification fructification. Pour la deuxième vague de semis, l'arachide est au stade de pleine floraison et le mil en épiaison.

A Diourbel : la première vague de semis à sec du mil est au stade épiaison – début floraison. L'arachide est au stade pleine flori-

aison – début gynophorisation, le maïs est en montaison début floraison. Le niébé est au stade début floraison – formation de gousses et le sésame est en début ramification. La deuxième vague de semis en humide du mil est en phase pleine montaison - début épiaison. L'arachide est en pleine ramification – début floraison. Le niébé est au stade ramification en cours, le maïs est en développement entre nœuds et début montaison et le sésame est en phase plant 3 à 4 feuilles.

A Louga pour la première vague de semis, le mil Souna, le maïs de case et le maïs en plein champ sont au stade épiaison – floraison – montaison. L'arachide est au stade formation des gousses – gynophorisation. Le niébé est au stade remplissages de gousses – floraison. La pastèque est au stade formation des fruits – formation. Pour la deuxième vague de semis, l'arachide est au stade gynophorisation – floraison et le niébé en floraison – ramification.

A Matam : dans le département de Ranérou, l'arachide et le niébé selon les différentes vagues de semis varie de ramification – floraison et plantule levée. Le mil, le sorgho et le maïs varient à différents stades levés, plantule, tallage et montaison. Dans le département de Kanel, la première vague de semis de l'arachide est au stade gynophorisation, le mil est en début épiaison, le niébé est en floraison, le sorgho et le maïs sont en montaison. La deuxième vague de semis, l'arachide est au stade début floraison, le niébé et le sorgho sont phases végétatives. Dans le département de Matam, le riz est au stade développement végétatif – épiaison. La pastèque est en développement végétatif – maturité et le gombo est au stade semis – développement.

A Dakar particulièrement dans le département de Rufisque, la première vague de semis, l'arachide est au stade fin floraison, le maïs est au stade début montaison, le niébé et le gombo sont au stade phase végétative. La deuxième vague de semis, l'arachide est au stade début floraison.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette semaine est caractérisée par des infestations de la chenille poilue, de la chenille légionnaire d'automne, de Coléoptères méloïdés et de sauteriaux principalement dans les régions de Thiès, Louga, Kaffrine, Fatick, Kaolack et Tambacounda. Ces infestations sont notées sur le niébé, le mil, l'arachide, et le maïs. Les traitements phytosanitaires se poursuivent par les équipes de la DPV à l'aide des Unités de Protection des Végétaux (UPV) et par les Comités de Lutte Villageois (CLV) à l'aide de pulvérisateurs manuels et atomiseurs. Ailleurs la situation est relativement calme.

La chenille poilue

Des infestations de *Amsacta moloneyi* (L2, L3 et L4) sont notées dans l'arrondissement de Sagatta Guet, les traitements phytosanitaires se poursuivent dans toutes les localités concernées.

La chenille légionnaire d'automne

Suite à des séries de prospection réalisées, des infestations de la chenille légionnaire d'automne (CLA) : *Spodoptera frugiperda* aux stades larvaires (L4) ont été notées dans certaines localités des départements de **Tambacounda** (Koumpentoum), de **Tivaouane** (Pambal), de **Thiès** (Notto Diobass), de **Foundiougne** (Goudeme, Keur Modou diop, Keur Waly, Mboule Ndongone) et de **Koungheul** (Khourdane) occasionnant des dégâts importants sur

le maïs au stade plantule, montaison et épiaison.

Les sauteriaux

A Linguère la situation est caractérisée par la présence de forte densité de larves d'*Anacridium melanorhodon* au niveau des parcelles d'Asiyla. Deux UPV sont sur les lieux pour mener des traitements phytosanitaires contre ces larves (L4 et L5).

Les insectes floricoles

Les infestations d'insectes floricoles (*Cantharides*, *Mylabris variabilis*, *Psalydolytta* sp) sont notées sur le mil à différents stades de développement. Ces attaques ont été observées dans les départements de **Nioro** (Mbap Loyenne, Darou Mbap) de **Koungheul** (Khourdane, Ribot Kothialy) et de **Tivaouane** (Pambal, Notto Diobass) entraînant des dégâts moyens sur le mil (organes floraux consommés pouvant entraîner l'avortement des graines et des épis stériles).

PERSPECTIVES: Redynamiser et poursuivre la sensibilisation des CLV ; ntensifier les prospections et les traitements phytosanitaires; Former les acteurs sur les techniques de prospections, de traitement en UBV(Ultra Bas Volume), en suivi environnemental.

Situation pastorale

LA SITUATION ALIMENTAIRE ET L'ÉTAT DU CHEPTEL ET DES PÂTURAGES

Le tapis herbacé est bien fourni au Centre, Sud et Sud-est du pays, moyennement fourni avec des disparités éco-géographiques conséquentes dans le Nord du département de Louga, le Sud de Dagana, Ouest de Podor et le dans le Nord du département de Linguère et peu fourni dans le département de Kébémér.

Le cheptel profite bien des pâturages. La sensibilisation des éleveurs pour la constitution de réserves fourragères continue toujours dans tout le pays. La DIREL a mis en place des semences certifiées gratuites de nièbé fourrager à la disposition des agropasteurs.

L'aliment bétail est disponible en quantité suffisante dans les magasins et au niveau de toutes les communes ; le sac de 40 kg est vendu entre 10 000 et 11 000 F CFA.

Le son de riz est disponible en grande quantité mais le sac de 30 kg est vendu à 4000 et 5000 FCFA.

Abreuvement du bétail

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des mares et au niveau du fleuve et ses défluent dans la vallée du fleuve Sénégal.

Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux est fortement amélioré avec un NEC de III. Toutefois, il faut noter que le tapis herbacé bien couvert.

Mouvement du bétail

On note des mouvements commerciaux internes qui sont marqués par des sorties d'animaux (bovins, ovins, caprins) dans les

régions en direction des grands centres urbains comme Dakar, Touba, Thiès, Mbour et Kaolack.

LA SITUATION ZOO SANITAIRE

Durant la première décade du mois de septembre, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, treize (13) Chefs des Services régionaux de l'Elevage et des Productions animales de Kaffrine, Saint-Louis, Kolda, Kaolack, Fatick, Sédhiou, Diourbel, Louga, Dakar, Thiès, Kédougou, Tambacounda et Matam ont rapporté des suspicions de : botulisme bovin, clavelée, dermatophilose bovine, dermatose nodulaire contagieuse bovine, distomatose bovine, échinococcose bovine, ecthyma contagieux, entérotoxémie, fièvre aphteuse, fièvre de la vallée du Rift chez l'espèce ovine, gale, gourme équine, habronémose cutanée, kératoconjunctivite infectieuse caprine, lymphangite épizootique, maladie d'Aujeszky chez le cheval, maladie de Gumboro, maladie de Newcastle, parvovirose canine, pasteurellose chez les espèces bovine, caprine et ovine, peste des petits ruminants, peste porcine africaine, salmonellose aviaire, tétanos, theilériose bovine, trypanosomose et variole aviaire.

Au total, cent trente (130) foyers de suspicions de maladies ont été rapportés.

Les trois (03) maladies dominantes sont :

la pasteurellose chez les espèces bovine, caprine et ovine pour 32 foyers ;

la fièvre aphteuse pour 17 foyers ;

la dermatose nodulaire contagieuse bovine pour 12 foyers.

Suivi de la végétation

Le bilan à mi-parcours de la campagne agro-pastorale 2023, réalisé durant la première décade du mois de septembre, fait le point sur le comportement de la végétation au niveau des différentes zones agro-écologiques du Sénégal pour la période allant de la première décade du mois de juin à la troisième décade du mois d'août. La mission de terrain effectuée par le CSE du 03 au 08 septembre 2023 aux fins d'une appréciation plus fine de l'état des pâturages et des cultures a permis de valider l'interprétation des indices issus des images satellitaires.

Par rapport à la moyenne historique 1999-2022, la campagne agro-pastorale de l'année 2023 est caractérisée par un démarrage normal à précoce (en avance d'une à deux décades) dans les zones éco géographiques de la Vallée du Fleuve et sylvopastorale (partie Est : région de Matam); et un retard d'une à deux décades dans la partie ouest de la zone Sylvopastorale, au Sénégal Oriental et une partie du Bassin Arachidier (Figure 1a). Par ailleurs, les longues pauses pluviométriques observées au mois de juillet au nord du pays ont occasionné un dessèchement du tapis herbacé et un début de flétrissement des cultures.

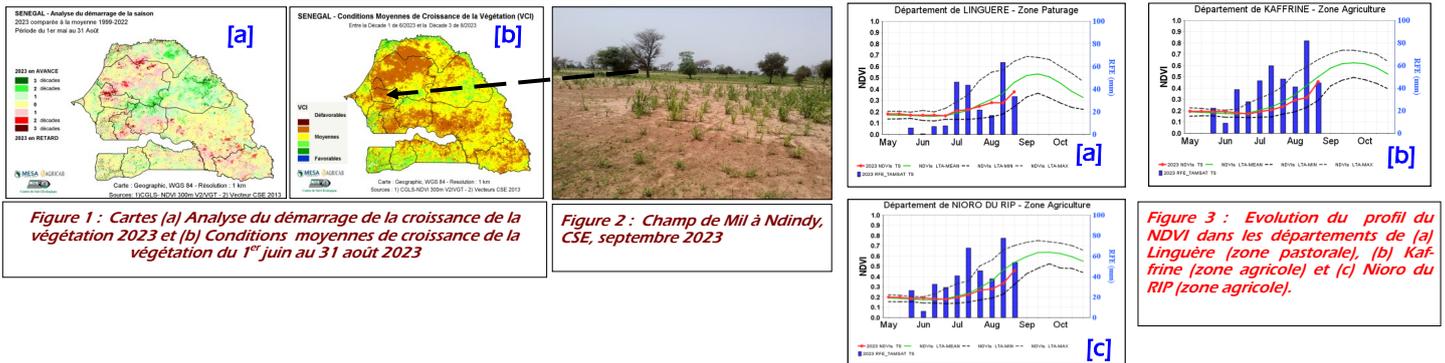
Ainsi, malgré les quantités de pluies enregistrées au mois d'août, les conditions moyennes de croissance de la végétation (VCI) de la première décade de juin à la troisième décade d'août par rapport à la série 1999-2022 (Figure 1b) sont moyennes à défavorables sur une bonne partie du territoire national notamment la partie nord-ouest de la Zone Sylvopastorale, le Bassin Arachidier (Figure 2) et une partie des départements de Dagana et Podor.

En revanche, elles sont moyennes à favorables au niveau des départements de Ranérou et de Kanel ainsi que dans les zones à fort couvert forestier (Ziguinchor, Sédhiou et Foundiougne) (Figure 1b).

L'analyse des profils NDVI des départements localisés dans les zones à VCI moyennes à défavorables notamment Linguère (zone pastorale), Kaffrine (zone agricole) et Nioro du RIP (zone agricole) montre qu'ils sont largement en dessous de la moyenne de la série 1999-2022 (Figures 3a, 3b et 3c).

En conclusion, la situation de la végétation présage des productions agricoles et fourragères en dessous de la moyenne dans la zone du bassin arachidier et de la zone sylvopastorale (nord-ouest) ; une production moyenne dans le sud du pays (Casamance et Sénégal Oriental) et dans la zone sylvopastorale (est). Toutefois, les prévisions d'une fin tardive de la saison des pluies pourrait permettre aux zones en retard de démarrage et aux semis tardifs de boucler leur cycle et ainsi d'améliorer la production. Par ailleurs, on note l'extension du *Diodia scandens* dans la plupart des sites visités.

Suivi de la végétation (suite)



Suivi des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont très faibles dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains. Cette situation est liée à la soudure caractérisée par l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente et à l'occupation des paysans dans les travaux champêtres de la campagne agricole 2023/2024. Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs), de légumes de grande consommation (oignon et pomme de terre) et majoritairement de riz et maïs importé. La présence des premiers récoltes en vert du maïs et du niébé est noté dans certaines zones (centre, sud-est). Les marchés à bétail ont été plus dynamiques au courant de cette décade avec des offres et une demande en animaux plus importante qu'au décade précédent pour les besoins du grand Magal de Touba, maïs à des prix toujours élevés.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **440F CFA/kg** (mil souna), **440 F CFA/kg** (sorgho), **345 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique une hausse légère pour le mil de **(5%)**, une stabilité pour le sorgho et une baisse pour le maïs de **(- 15%)**. Les variations quinquennales sont plus importantes avec de fortes hausses de : mil **(+ 65%)**, sorgho **(+47%)** et maïs **(+43%)**.

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **390 F CFA/kg** est stable par rapport à l'année passée, mais reste élevé de **29%** par rapport à la moyenne quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **355 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **515 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **325 F CFA/kg** (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles

pour le riz non parfumé **(- 2%)**, pour le riz parfumé **(+5%)** et pour le maïs **(- 14%)**. Les variations quinquennales sont en hausse de : riz non parfumé **(+15%)**, riz parfumé **(+17%)** et maïs **(+27%)**.

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **1080 F CFA** (niébé), **575 F CFA** (arachide coque), **1065 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle montre de légères variations : **+6%** (arachide décortiquée), **+15%** (arachide coque) et **- 11%** (niébé). La comparaison quinquennale indique de fortes hausses de : **+64%** (arachide coque), **+50%** (arachide décortiquée) et de **+45%** (niébé).

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **800 – 1200** » F CFA/kg (oignon local), « **600 – 1000** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **1065 F CFA/kg**, **765 F CFA/kg**. Les variations annuelles sont de **+74%** (oignon local) et **+17%** (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique des hausses fortes de **127%** (oignon local) et de **34%** (pomme de terre local). Le prix moyen de l'oignon importé est de **1010 F CFA/kg** avec des hausses moyennes de **35%** par rapport à l'année passée et **44%** par rapport à la moyenne quinquennale.

III – Perspectives : La deuxième décade du mois de septembre 2023 serait marquée par des offres très faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait s'affaiblir avec l'épuisement des stocks des producteurs. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs tendances de hausse saisonnière. Toutefois, les stocks des céréales importées (riz, maïs) seront satisfaisants sur l'ensemble du territoire national. La présence sur le marché des premiers récoltes en vert du maïs et du niébé dans certaines zones va s'améliorer de plus en plus.

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

**Groupe de Travail
Pluridisciplinaire**

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Élevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.